RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du 25 novembre 2024 :

Représentants de l'administration :

Titulaires : Dominique POQUILLON (Présidente de Toulouse INP), Olivier GLÉNAT (Directeur Général des Services), Mihaela CAUSSIDERY (Directrice des Ressources Humaines)

Invités : Ghislaine BERTRAND (Vice-présidente Conseil d'Administration), Denis CAVERIBÈRE (Directeur Adjoint des Ressources Humaines), Cécile DAGUILLANES (Assistante du DGS).

Représentants des personnels élus :

Titulaires : Julie ALBAGNAC (CGT Ferc Sup), (Dominique DELEFORGE (CGT Ferc Sup), Alexandre FREULON (CGT Ferc Sup), Olivier LIOT (CGT Ferc Sup), Raphaël MAURIN (CGT Ferc Sup), Marion ALIGNAN (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Guillaume GENTILS (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Ronan GUIVARCH (SGEN-CFDT), Marc PANTEL (SGEN-CFDT).

Suppléants : David RIBOUL (CGT Ferc Sup), Laurence ELISSALDE (CGT Ferc Sup), Pierre ELYAKIME (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Béatrice PAILLASSA (SGEN-CFDT).

Secrétaire Adjoint : Ronan GUIVARCH

Ordre du jour :

1. Protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale (avis)

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • **www.toulouse-inp.fr**

Protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité le protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale.

Motion des représentants des personnels *(voir annexe)*

Le comité social d'administration approuve la motion des représentants des personnels avec 8 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 REFUS DE VOTE.

Présentation de la communication de la motion des représentants des personnels

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité la présentation de la communication de la motion des représentants des personnels.

Toulouse, le 26/11/2024

La Présidente de Toulouse INP,
Dominique POQUILLON

Signé électroniquement par : Dominique Poquillon
Date de signature : 26/11/2024
Qualité : Présidente de Toulouse INP

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • **www.toulouse-inp.fr**

MOTION VOTEE AU CSA EXCEPTIONNEL du 25 novembre 2024

Les représentant.es des personnels ne cessent depuis maintenant des années d'alerter la gouvernance sur la mise en danger des personnels par les projets de transformation d'établissement en Centrale sous ses différentes formes successives.

Un grand nombre d'éléments ont été rassemblés dans une délibération risque grave votée à l'unanimité en Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée (CSA-FS) en juin 2023.
L'expertise risque grave issue de la délibération a été réalisée par le cabinet agréé indépendant LG conseil et a révélé un risque d'ordre psycho-social avéré et dépassé pour un grand nombre de personnels, avec des risques de passage à l'acte.
Suite à ces conclusions, des représentant.es des personnels ont fait un dépôt dans le registre des Dangers Graves et Imminents (RDGI). Une enquête immédiate a été réalisée comme le requiert ce type de dépôt et un CSA-FS extraordinaire visant la mise en place de préconisations pour lever le danger a été organisé en juin 2024.
Face aux dangers importants, voire létaux, recensés dans le rapport d'expertise, il avait été demandé à ce que le projet de transformation soit mis en pause jusqu'à ce que les risques soient évalués et que les préconisations concomitantes soient mises en place afin que les dangers soient levés.

Nous nous trouvons actuellement dans la phase d'évaluation des risques avec l'enquête Uside. Dans ce contexte, il est de notre devoir de vous rappeler que nous faisons toujours face à une situation particulièrement dégradée de la santé des personnels, en lien avec le projet Centrale. Aujourd'hui, les risques sont toujours présents et la direction de l'ENSEEIHT, son conseil d'école, le rectorat et le ministère mettent en danger les personnels de Toulouse INP par leur volonté de continuer à pousser un projet de transformation de notre établissement sans que les risques pour la santé des personnels ne soient levés.

Les personnels ont besoin d'avoir la garantie que la réponse à ce protocole sera la dernière et que chacune des parties (direction N7, CE de l'N7, Présidence INP, Rectorat, DGESIP) saura acter de la suite à donner au résultat :

- si moins de 50% des personnels titulaires enseignants, EC et BIATSS souhaitent faire valoir leur droit d'option pour rejoindre l'école Centrale, alors il faut que ça mette un terme à toute action ou discussion à ce projet d'établissement

- si plus de 50% des personnels titulaires enseignants, EC et BIATSS souhaitent faire valoir leur droit d'option pour rejoindre l'école Centrale, alors il faudra que Toulouse INP évalue l'impact de la création de cette école sur l'établissement pour pouvoir se positionner par la suite.